



Premières tendances dans le Vaucluse

Les 10 % d'exploitations les plus grandes contribuent à 43 % du potentiel de production standard du département.

54 410 € de production potentielle par UTA en 2010, 49 600 € en 2000.

61 % des exploitations produisent sous signe de qualité.

10 % des exploitations pratiquent l'agriculture biologique.

14 % des exploitations ont une ou plusieurs activités de diversification.

31 % des exploitations pratiquent le circuit court.

Des exploitations moins nombreuses mais qui s'agrandissent, avec des potentiels de production accrus

Le nombre d'exploitations est de 5 920 dans le Vaucluse, soit 27 % du total régional. Ces exploitations s'étendent sur 111 220 ha de superficie agricole et représentent un potentiel économique de 681 millions d'euros (37 % du potentiel régional). 1 910 d'entre elles ont disparu en dix ans, près d'une sur quatre. Cette baisse est comparable à celle que connaît la région. Le potentiel de production a moins diminué que le nombre d'exploitations (- 14 %), les exploitations de potentiel économique important ayant disparu moins rapidement que les autres.

La superficie agricole utilisée a diminué de 10 % depuis 2000. Cette diminution plus forte qu'en France métropolitaine, mais plus faible qu'en région PACA (- 12 %) touche particulièrement le secteur arboricole, le verger départemental se réduisant de 22 %. Globalement, la concentration des exploitations se poursuit à un rythme plus soutenu que dans le reste de la région. Cette concentration s'accompagne d'une augmentation de la superficie agricole utilisée par exploitation, qui passe de 16 à 19 ha, la moyenne régionale étant de 28 ha par exploitation en 2010.

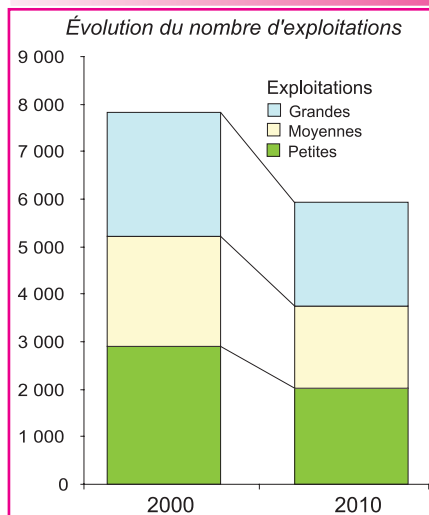
2 020 exploitations ont un potentiel de production inférieur à 25 000 €. Ces petites exploitations sont moins nombreuses qu'en 2000 et ont disparu à un rythme plus soutenu que dans le reste de la région (- 30 %). Elles ne représentent que 34 % des exploitations du département (47 % au niveau régional en 2010), occupent 8 % de la superficie agricole et contribuent pour 3 % à la production agricole potentielle départementale. 3 900 exploitations ont un potentiel de production supérieur à 25 000 € et

constituent les moyennes et grandes exploitations. Ces exploitations peuvent compter en moyenne, 17 ha de blé dur, ou 16 ha de vignes de qualité, ou 6 ha de vergers, ou encore 3 ha de légumes. Elles représentent 66 % de l'ensemble des exploitations (63 % en 2010), occupent 92 % de la superficie agricole et contribuent à 97 % de la production agricole potentielle départementale.

Parmi ces exploitations, 2 190 ont un potentiel de production supérieur à 100 000 €. Elles peuvent compter en moyenne, 19 ha de blé dur, ou 23 ha de vignes de qualité, ou 9 ha de vergers, ou encore 5 ha de légumes. Le nombre de ces exploitations considérées comme "grandes" est le plus important à l'échelle régionale, 43 % des grandes exploitations de la région ont leur siège dans le Vaucluse. Ces grandes exploitations représentent 37 % de l'ensemble des exploitations vauclusiennes, occupent 69 % de la superficie agricole et contribuent pour 83 % à la production agricole potentielle du département.

Un peu plus des deux tiers des exploitations du département sont gérées par des exploitants individuels. Cette proportion est toutefois relativement faible : dans la région, ce sont près de 80 % des exploitations qui sont encore, aujourd'hui, des exploitations individuelles. Dans le Vaucluse, ce statut est en net recul puisqu'il concernait plus des trois quarts des exploitations il y a dix ans. Dans le même temps et corrélativement, les formes sociétaires ont fortement augmenté et plus particulièrement les EARL, dont la part passe de 12 à 17 % des exploitations en dix ans.

Recul moins marqué des exploitations les plus grandes



Le salariat permanent se maintient mais se transforme

En 2010, le Vaucluse totalise 12 400 actifs agricoles permanents, chiffre en baisse de 24 % en dix ans. Ils représentent un peu plus de 5 % de la population active totale du département. Ces actifs sont constitués des chefs d'exploitations et coexploitants, de leurs familles, et des salariés permanents. 78 % d'entre eux travaillent dans les exploitations moyennes et grandes.

Les 6 900 chefs et coexploitants représentent 56 % des actifs permanents en 2010, une part en hausse depuis 2000. Le nombre des chefs baisse corrélativement à la diminution du nombre d'exploitations (- 24 %) mais celui des coexploitants est relativement stable (- 4 %), résultat de la recrudescence des formes sociétaires. Globalement, l'effectif des chefs et des coexploitants chute de 22 % en dix ans (- 21 % dans la région).

La famille des chefs et coexploitants représente 19 % des actifs permanents. Cette part était de 25 % en 2000 et elle recule plus fortement qu'au niveau régional. Cette catégorie

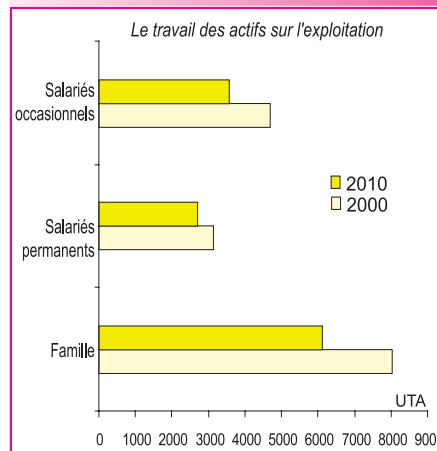
d'actifs est majoritairement constituée des conjoints des chefs et coexploitants (67 % des membres de cette famille) ayant pour 61 % d'entre eux des contributions inférieures au mi-temps sur l'exploitation. Un peu moins d'un conjoint sur cinq travaille à temps complet sur l'exploitation.

La dernière catégorie d'actifs permanents, constituée des salariés permanents, ne connaît qu'une réduction limitée de ses effectifs : - 7 % depuis 2000 alors que la baisse est de 21 % au niveau régional. Près des trois quarts de ces salariés permanents travaillent en 2010 à temps complet sur les exploitations. Cependant cette légère baisse masque une mutation du salariat permanent : alors que le nombre de salariés à temps complet baisse de 18 % depuis 2000 et qu'ils ne représentent plus que 73 % du total des salariés permanents (85 % il y a dix ans), le nombre de salariés à temps partiel est en augmentation, tout particulièrement parmi les contributions inférieures au quart temps. Ces derniers représentent 6 % des salariés permanents en 2010, moins de 1 % en 2000.

Les salariés occasionnels voient leur effectif chuter de 17 % en dix ans. Ils restent toutefois encore très nombreux : 26 000 en 2010, soit 42 % du salariat saisonnier régional.

Les 38 440 actifs permanents ou occasionnels travaillant sur les exploitations du département constituent une force de travail de 6 120 Uni-

Faible recul du salariat permanent



Source : Agreste - Recensements agricoles

tés de Travail Annuel, 24 % de moins qu'en 2000. Ces actifs représentent 99 % de la force de travail total. Le 1 % restant témoigne d'une externalisation croissante, avec un recours de plus en plus marqué aux entreprises de travaux agricoles et Cuma (moins de 0,5 % du travail en 2000). La participation des saisonniers au travail recule de 2 % pour s'établir à 28 %, celle des salariés permanents augmente du fait de la moindre réduction de leur effectif (22 % en 2010). Enfin, la part du travail familial reste majoritaire et se chiffre à 49 % en 2010.

La population active permanente se réduit de 24 % en dix ans.

Chaque exploitation emploie en moyenne 2,11 UTA en 2010 contre 2,03 en 2000.

La part du travail familial diminue de 3 % en dix ans.

16 % des chefs d'exploitations ont moins de 40 ans (ils étaient 23 % en 2000).

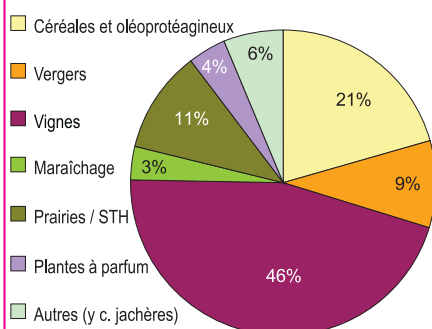
20 % des chefs d'exploitations ont une formation supérieure (ils étaient 13 % en 2000).

Le pourcentage de femmes chefs d'exploitation est de 27 % (24 % en 2000).

La part des chefs d'exploitation pluriactifs est de 19 % (16 % en 2000).

Les vignes occupent un peu moins de la moitié de la superficie agricole

Part des différentes cultures dans la SAU des exploitations du Vaucluse



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La vigne perd un peu de terrain, les plantes à parfum et les prairies s'étendent

Les vignes occupent 46 % de la superficie agricole du département et s'étendent sur 50 930 ha, environ 7 000 ha de moins qu'il y a dix ans. Les vignes de qualité (AOP et IGP) reculent moins fortement (- 8 %) que les vignes sans indication géographique (- 40 %) mais perdent toutefois 3 700 ha. Elles couvrent aujourd'hui 95 % de la superficie en vignes du département (93 % en 2000). Les vignes à raisin de table sont quant à elle en diminution (- 26 % en dix ans) et n'occupent plus que 3 300 ha. Les surfaces en céréales et oléoprotéagineux sont relativement stables et occupent 21 % de la superficie agricole en 2010 (19 % en 2000). Le blé dur représente à lui seul 64 % de cette surface en grandes cultures et est en augmentation de 10 % sur les dix dernières années. Les prairies, cultures fourragères et surfaces toujours en herbe occupent 1 600 ha de plus qu'il y a dix ans, soit 11 % de la superficie agricole départementale. La superficie toujours en herbe peu productive, 56 % de ces surfaces, s'est en effet étendue depuis 2000, tout comme les prairies temporaires, qui occupent 1 800 ha (350 ha en 2000). Le poids des prairies dans la superficie agricole est aujourd'hui supérieur à celui de l'arboriculture, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans. L'arboriculture a en effet perdu près

de 3 000 ha, la plus forte réduction du département. Le verger de poirier, en particulier, a perdu plus de la moitié de sa superficie en dix ans et n'occupe plus que 530 ha. Les vergers de pommiers et de cerisiers restent prépondérants avec respectivement 3 800 et 2 700 ha. Les oliviers connaissent, quant à eux, une augmentation de leur superficie (+ 25 %) et occupent 1 100 ha. Dans le même temps, la part des plantes à parfum augmente et s'établit à 4 % de la superficie agricole en 2010, 300 ha de plus qu'en 2000. La lavande est cultivée sur 1 640 ha (+ 13 %) et le lavandin sur 2 400 ha (+ 2 %). Enfin, le maraîchage recule de manière significative : il perd 800 ha en dix ans et n'occupe plus que 3 % de la superficie agricole utilisée.

32 % de la superficie agricole utilisée n'a pas reçu de traitement phytosanitaire. 26 % n'a reçu ni traitement phytosanitaire ni engrais minéral.

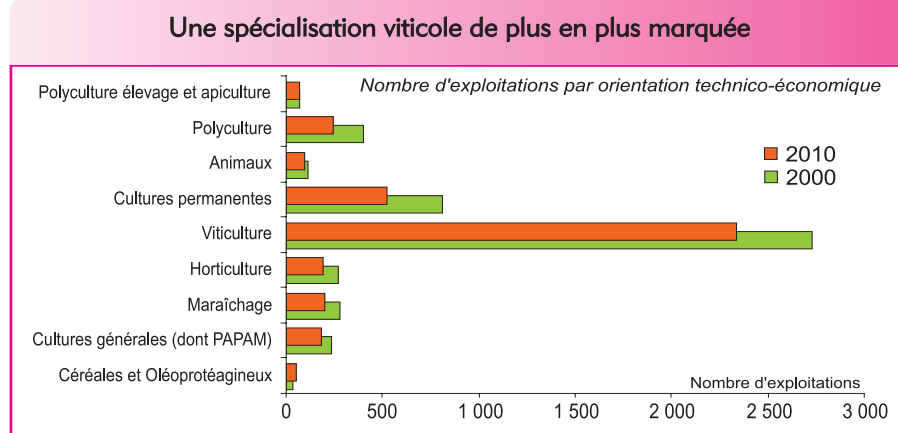
22 400 ha irrigables (- 34 %), majoritairement par micro-irrigation (41 %). La part de la micro-irrigation dans la surface irrigable s'est renforcée en dix ans (27 % en 2000).

Un département à spécialisation viticole mais avec de nombreuses orientations

Au sein des moyennes et grandes exploitations, qui jouent un rôle essentiel dans la production agricole potentielle départementale, l'orientation technico-économique dominante du département reste la viticulture. Le nombre d'exploitations y a diminué moins vite que dans les autres orientations (- 14 %). L'orientation viticole concerne ainsi 60 % des exploitations en 2010 contre 55 % en 2000. L'écart se creuse avec la deuxième grande orientation du département qu'est l'arboriculture. Cette dernière, avec 520 exploitations en moins ne concerne en effet plus que 13 % des exploitations (16 % il y a dix ans). Parmi elles, l'oléiculture, davantage épargnée par les crises que la filière fruitière, est en augmentation.

Le poids des autres orientations est beaucoup plus faible, les deux principales (viticulture et arboriculture) regroupant 73 % des exploitations, mais des tendances différentes les caractérisent.

Maraîchage et horticulture perdent chacun près de 30 % de leurs exploitations au cours des dernières années. Ces orientations ne



Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensements agricoles

représentent plus qu'une exploitation agricole sur dix dans le Vaucluse.

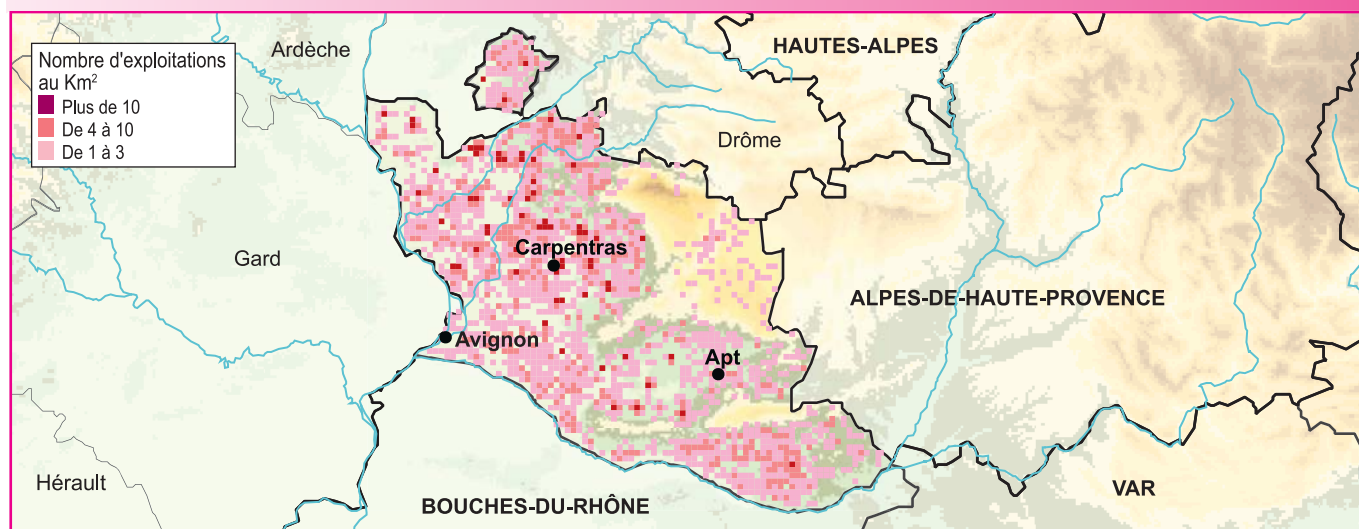
190 exploitations sont spécialisées dans les plantes aromatiques. Elles sont moins nombreuses (- 20 %), sur des superficies plus grandes mais regroupent tout de même 6 % des exploitations du département.

Les exploitations orientées en céréales et oléoprotéagineux, beaucoup moins nom-

breuses, sont quant à elles en augmentation (+ 30 % sur dix ans).

Enfin, un nombre non négligeable d'exploitations se classent dans l'orientation polyculture (6 % des exploitations en 2010), combinant essentiellement des cultures horticoles et des cultures permanentes.

Densité des exploitations dans le Vaucluse



Source : IGN, Agreste - Recensement agricole 2010

Des disparités d'évolution au sein de la filière viticole

95 % des vignes du Vaucluse sont orientées en 2010 dans la production de vins de qualité (elles étaient 93 % en 2000). Parmi celles-ci, les superficies en appellation d'origine protégée, très majoritaires (38 100 ha, soit 82 % des vignes à raisin de cuve), se sont réduites (- 16 %) au profit des superficies en indication géographique protégée. Ces dernières occupent désormais 6 300 ha, 3 600 de plus qu'il y a dix ans. Les vignes sans indication géographique ont perdu 40 % de leur superficie et recouvrent 2 200 ha en 2010. Enfin, les vignes à raisin de table ont perdu un quart de leur superficie et occupent 3 300 ha aujourd'hui.

Les exploitations en orientation viticulture regroupent la quasi-totalité des vignes du Vau-

cluse (90 %), représentent plus de la moitié des exploitations du département (55 %, petites exploitations incluses) et participent pour 57 % au potentiel de production départemental. En dix ans, la professionnalisation et la spécialisation des exploitations viticoles vauclusiennes s'est accentuée : 73 % d'entre elles sont de dimension moyenne ou grande contre 68 % en 2000. Ces exploitations emploient 57 % des salariés permanents et 61 % des saisonniers du département.

Les 3 200 chefs de ces exploitations spécialisées en viticulture ont une formation supérieure pour 21 % d'entre eux. La part des jeunes y est sensiblement identique que dans les autres orientations (19 % en moyenne)

mais la féminisation est plus marquée (29 % des chefs sont des femmes, contre 27 % de moyenne départementale). Les chefs et coexploitants de l'orientation viticole sont moins souvent à temps complet sur les exploitations (57 % d'entre eux, contre 59 % en moyenne départementale) et un tiers de ceux-ci ont des contributions inférieures au mi-temps.

Près de 90 % des exploitations orientées en viticulture produisent sous signe de qualité, une part nettement supérieure à la moyenne du Vaucluse (61 %). Par ailleurs, la certification biologique y est plus fréquente et concerne 11 % des exploitations.

19 hectares en moyenne par exploitation, 26 hectares pour les moyennes et grandes

	Vaucluse				Région PACA			
	Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes exploitations	
	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)
Exploitations agricoles	5 923	-24%	3 898	-21%	22 099	-24%	11 731	-21%
Chefs d'exploitations et coexploitants	6 902	-22%	4 836	-18%	24 826	-21%	14 186	-18%
Salariés permanents hors famille	3 120	-7%	3 073	-6%	9 830	-21%	9 323	-23%
Travail agricole (UTA)	12 498	-21%	11 304	-22%	38 858	-23%	31 620	-26%
Superficie agricole utilisée (ha)	111 218	-10%	102 503	-9%	610 932	-12%	516 126	-13%
Superficie agricole utilisée moyenne (ha)*	19	20%	26	15%	28	16%	44	10%
Cheptel bovin (UGB)	431	-25%	362	-5%	55 528	1%	50 097	3%
Cheptel ovin et caprin (UGB)	5 815	-11%	5 042	-12%	129 347	-8%	117 690	-8%
Agriculture biologique (nombre d'exploitations)	585	177%	520	177%	1 727	94%	1 299	86%
Signes de qualité (nombre d'exploitations)	3 587	-32%	2 823	-31%	9 015	-27%	6 041	-25%
Diversification (nombre d'exploitations)	822	-18%	599	-35%	3 590	38%	1 699	-22%
Circuits courts (nombre d'exploitations)	1 825		1 399		7 429		4 474	

* superficie moyenne, y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découlées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes

qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients per-

mettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

■ Les **activités de diversification** concernent l'ensemble des activités lucratives réalisées par l'exploitant autres que les activités directement agricoles (transformation et vente de produits transformés, agro-tourisme, travaux à façon...).